

FILES SPECIAUX BERLIN LONDRES
ADRESSE PARIS (2°) : 142, Rue Montmartre
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HUMANITE-PARIS
TELEPHONE : GUTENBERG 02-57 02-58

L'Humanité

Table with columns for 'ABONNEMENTS', '1 AN', '6 MOIS', '3 MOIS', '1 MOIS' and rows for 'France', 'Etranger', 'Union postale'.

JOURNAL SOCIALISTE

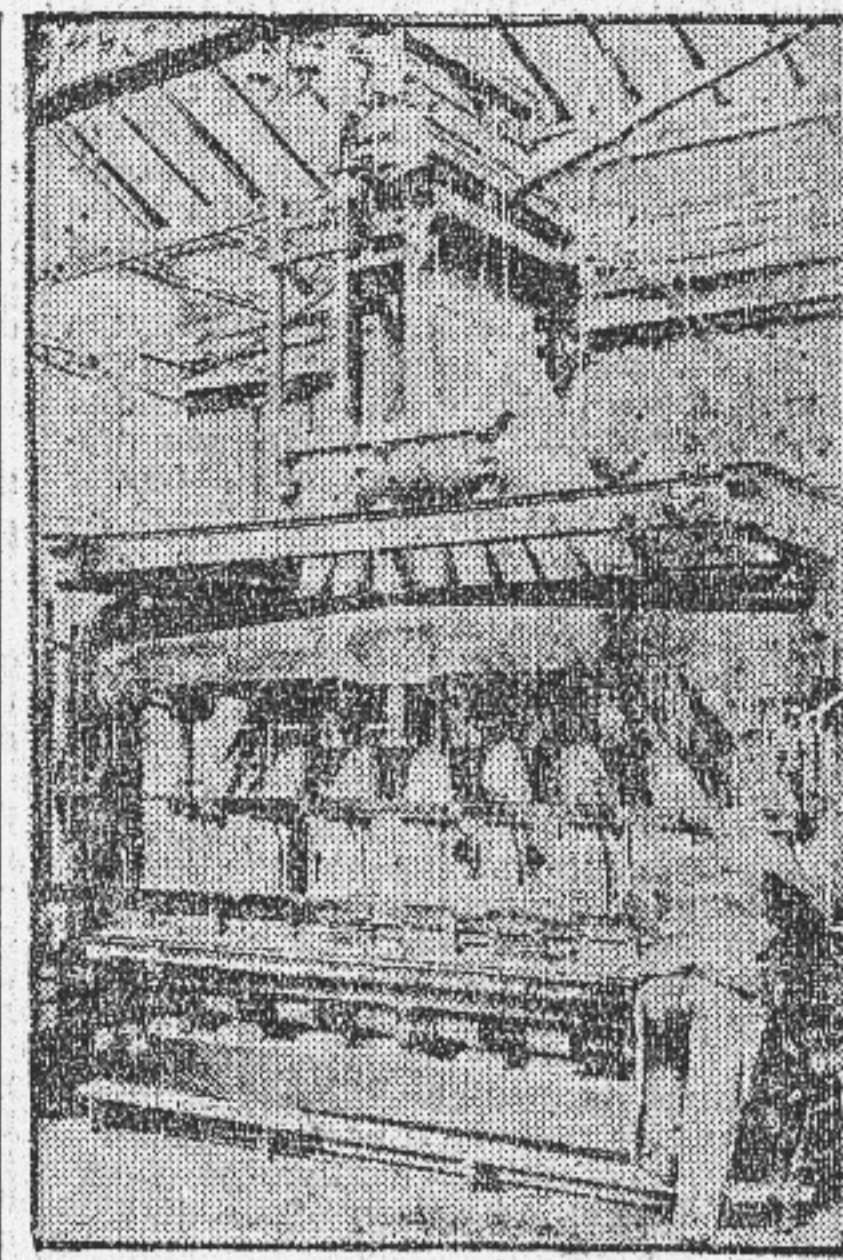
Directeur Politique : JEAN JAURES

UN BON DISCOURS

Comment le Syndicalisme sauva une Industrie

L'INDUSTRIE DU RUBAN de Saint-Etienne QUE L'ON PRÉTENDAIT RUINÉE EST MAINTENANT EN PLEINE PROSPÉRITÉ

La loi que vient de voter la Chambre pour protéger les ouvriers et ouvrières à domicile attire une fois de plus l'attention publique sur ces travailleurs, soumis jusqu'à l'exploitation la plus implacable.



Un métier à rubans jacquard

payés 4 francs en 1900, ne rapportaient plus que 1 fr. 50 en 1913.

Aux ordres du commis-placier

Le passetier de campagne, établi dans les villages du Forez, pittoresques, mais mal desservis, loin des villes et des chemins de fer, subissait un régime plus rigoureux encore : il était soumis au commis-placier. Cet intermédiaire avait fonction de placier à bas prix les chargements chez les artisans villageois : à chaque commande, il recevait 5 francs du fabricant.

Le miracle de Saint-Etienne

« L'industrie du ruban est en pleine décadence à Saint-Etienne, la concurrence allemande et suisse l'a tuée » : cette opinion ne se discutait plus, tant elle paraissait l'expression de la vérité.

Le négociant dit « fabricant »

Les fabricants stéphanois sont au nombre de deux cents environ : le caractère particulier de ces fabricants est de ne point fabriquer : ils fournissent la soie aux ouvriers à domicile qui, propriétaires de leurs métiers jacquard pour les articles de luxe et de leurs tambours pour les articles ordinaires, établissent rubans et velours et prennent tous les frais de fabrication (loyer, chauffage, éclairage, carburant, enfilage, force motrice) à leur charge.

Le passementier de ville

En face du négociant, improprement dénommé fabricant, se trouvait, humble et sans défense jusqu'en ces derniers mois, le véritable producteur, le passementier, maître de ses métiers, qui met en œuvre avec le concours de sa famille. Il y a sept mille chefs d'atelier à Saint-Etienne et dans un rayon de 60 kilomètres aux environs.

Pour faire fortune

Cependant, la plupart des fabricants — il est de vieilles et respectables maisons, qui souffrirent des nouveaux procédés commerciaux, sans pouvoir les empêcher — traitaient avec les commissionnaires parisiens sans se préoccuper de trouver aux produits des débouchés directs, ne faisant rien pour rajouter, développer leur industrie, imposer leurs articles à la mode, moins spontanément capricieuse qu'on ne le croit et, réalisant en quinze ans, avec un très faible capital, une fortune rondelette sur le prix de la main-d'œuvre, proclamant, devant la décadence indéniable de la rubannerie stéphanoise, que la faute en était aux concurrents étrangers et qu'au surplus le dégoût pouvait venir après eux.

L.-M. BONNEF.

Nombre de nos abonnés à ce jour : 9.939

MANGÉ PAR DES ANTHROPOPHAGES



Deux des anthropophages de la Côte d'Ivoire qui ont dévoré M. Huberson

Car il y a encore des anthropophages : ici, d'après l'illustration, représente deux à l'œuvre celui qui, fait prisonnier récemment dans une région éloignée de la Côte d'Ivoire, avait fait partie de la petite troupe de sauvages qui s'était emparé, quelques semaines avant, d'un commerçant français, M. Huberson, et l'avait dévoré.

La photographie que nous reproduisons

A SAVERNE un Nouveau Conflit

ÉCLATE ENTRE Civils et Militaires TRENTE PERSONNES SONT ARRÊTÉES DONT UN PROCUREUR IMPÉRIAL

Strasbourg, 28 novembre. — On signale que de nouveaux incidents se sont produits ce soir à Saverne.

On manque encore de renseignements précis à leur sujet ; voici toutefois, d'après les premiers renseignements parvenus ici et qu'il y aura peut-être lieu de rectifier ce qui se serait passé.

Des lieutenants avaient arrêté un civil qui, sans doute, s'était moqué d'eux. Ils voulurent le conduire au poste. Lorsqu'ils arrivèrent sur la place du Château, l'homme leur échappa et prit la fuite. Immédiatement on fit sortir du corps de garde tout le poste qui se mit à la poursuite du fuyard. On le rattrapa et on le ligota, puis on l'emmena.

La foule s'amassa sur la place du Château. Alors, le lieutenant Schadt fit mener 50 hommes, il leur fit distribuer des balles et les fit sortir sur la place où il les plaça en trailleurs leur donnant l'ordre de charger.

Le lieutenant Schadt s'avança sabre au clair et il cria à la foule : « Si vous ne quittez pas la place, je fais tirer ». Il répéta sa sommation trois fois, le tambour battait la charge.

Le lieutenant Schadt s'avança sabre au clair et il cria à la foule : « Si vous ne quittez pas la place, je fais tirer ». Il répéta sa sommation trois fois, le tambour battait la charge.

Enfin on arrêta une trentaine de personnes parmi lesquelles le rédacteur du Wochenblatt.

A ce moment, sortaient du tribunal, où se jugeait un procès important, le public et les juges.

Sans autre forme de procès on arrêta deux conseillers de justice et le procureur impérial. Celui-ci, reconnu, fut bientôt relâché.

On assure que, du corps de garde où il s'était installé le colonel dirigeait les soldats.

En outre, il paraîtrait que ce soir, dans une maison, au deuxième étage, un homme qui prenait son repas a été arrêté et traîné jusqu'au corps de garde. On ignore la cause de cette arrestation. — (Havas.)

NOTES

Ceux qui Paieront

Ce lieutenant Forstner semble être un assez joli échantillon de... ce qu'on pourrait appeler le voyou militaire. Au seul récit de ses exploits contre les habitants de Saverne, on se le représente volontiers élégant et sec, la taille pincée, glabre, avec un monocle, les lèvres minces et pâles, le col haut et raide... et on se prend à regretter qu'il se donne, de par le monde, tant d'inutiles coups de pied dans le dos — alors qu'il en serait de si bien placés.

Aussi, n'est-il pas contestable qu'on ait bien fait de signaler à l'indignation de tous, et du peuple allemand en particulier, les procédés de cet énergumène hurluberlu.

Mais cette dénonciation nécessaire et qui devait avoir pour effet de provoquer contre lui une sanction de ses chefs n'a rien de commun avec la campagne que mènent présentement certains de nos journaux sur cette affaire. Il est manifeste que ces journaux ne cherchent qu'à envenimer les choses. Chaque jour c'est, dans leurs colonnes, un récit plus tendancieux, plus effarant que celui de la veille.

Et sur qui tout cela retombera-t-il en définitive ? Sur les habitants de Saverne ! On les excite bêtement et, par voie de conséquence, on excite aussi les militaires de là-bas. D'où, la probabilité, la certitude de rixes, de violences, de procès, et d'injustes représailles... dont nos chauvins ne paieront assurément pas les frais, mais dont le poids v.a. supporté par ceux-là mêmes dont on teint de prendre les intérêts.

Et cela revient à dire qu'on les sacrifie « d'un cœur léger » à un bêtage journalistique et commercial qui confond volontairement et une fois de plus chauvinisme et patriotisme — et qui n'a aucun mérite puisque c'est autrui qui en court tous les risques. — VICTOR SNELL.

LA TIGRESSE D'ÉPERNON

Elle a peur de tout le monde Tout le monde a peur d'elle

Les habitants du pays compris entre Épernon, Chartres et Maintenon sont dans les transes.

Une tigresse parcourt leur campagne. Quand les villageois s'éveillent, hier matin, d'une nuit fiévreuse, les feux qu'ils avaient allumés autour des villages et des fermes pour effrayer et éloigner le fauve s'éteignent.

Les plus braves se risquent au dehors, pousseront caillon à la lièze ou le bois le plus proche.

Et soudain le bruit se répandit que la tigresse avait été vue à Lères, à trois kilomètres de Chartres, dans un fourré.

Mais comme le fauve avait fui, les paysans l'avaient poursuivi... mais de si loin qu'ils ne pouvaient dire où il avait passé. Aussitôt qu'avisés, le capitaine de gendarmerie Lavigne et des gendarmes se transportèrent en automobile à Lères. Des cohortes de chasseurs, tant du pays qu'accourus de Paris, les y rejoignaient bientôt.

En vain, Et au surplus, ne signalait-on pas le fauve du côté de Boileau-Évêque également, tandis qu'un autre avis prétendait qu'on avait trouvé la tigresse morte à Voisins, dans la propriété du comte de Fels.

A LA CHAMBRE

Le Débat sur l'Emprunt

LA COMMISSION DU BUDGET COMBAT LE PROJET DU GOUVERNEMENT

Une Intervention de M. Caillaux

DISCOURS MÉLANGÉ

C'est sur le visage de M. Barthou, c'est dans ses attitudes successives qu'il fallait suivre hier le discours de M. Caillaux. Tant que celui-ci, dans la toute première partie de son exposé, a eu un accent et une allure de combat, tant qu'il a dénoncé les inconsciences de la politique ministérielle et l'absurdité d'un système qui demande à l'emprunt perpétuel le moyen non de combler mais de masquer le déficit, la figure de M. Barthou blémissait et il sentait passer sur lui un frisson de défiance. Il était nerveux, inquiet et il interrogait avec une sorte d'angoisse les bancs radicaux qui crépitaient d'applaudissements contre lui.

Le discours de M. Caillaux a été un singulier mélange. Il a eu parfois des paroles hardies, et comme des velléités de large politique. Mais le plus souvent il s'est dérobé au problème. Il a donné l'impression que, lui aussi, il cherchait comme M. Dumont à le masquer plus qu'à le résoudre. Il a montré avec force la manœuvre qui se cachait derrière la campagne pour l'immunité de la rente. Il a condamné l'imprévoyance de l'égoïsme bourgeois. Mais, en même temps, il a tenté de dissimuler le déficit réel par des procédés tout extérieurs. Il a laissé pressentir une aggravation des impôts indirects en l'excusant d'avance par la symétrie d'un impôt sur le revenu d'ailleurs médiocrement productif. Il a proposé comme so-

lution future du problème marocain la taxation des indigènes, c'est-à-dire la conquête militaire prolongée en conquête fiscale, et l'équilibre budgétaire des vainqueurs demandé au tribut prélevé sur les vaincus.

Il n'a pas eu un mot pour prévoir, pour annoncer le retour de la République, écrasée par la loi de trois ans, à l'idée de la nation armée. Et au gouvernement qui, si souvent, a manqué à sa parole, il a fait crœver une fois de plus, en abandonnant la jonction immédiate de la taxe successorale à l'emprunt et en se contentant de ces vagues assurances pour l'avenir qui, si souvent, furent démenties par les faits.

Visiblement les radicaux, au moins les meilleurs d'entre eux, étaient déçus. Ils ont essayé plus d'une fois, par leurs applaudissements, d'encourager leur orateur à plus de hardiesse, à plus de décision. La voile se refusait au vent.

M. Caillaux, qui s'était assigné hier une tâche multiple et complexe, aura-t-il dans la suite du débat plus de décision et de vigueur ? Sur la question si grave de l'immunité de la rente, où tout l'avenir de la réforme fiscale est engagé, livrera-t-il une bataille plus nette et plus forte ? C'est possible, c'est même probable.

Mais il apparaît à tous que dans la crise vraiment tragique qui vient de s'ouvrir le Parti socialiste ne peut et ne doit compter que sur lui-même. Il a, dès le début, marqué nettement ses positions. Il a défini sa politique. Il continuera, il développera son action.

Nous nous félicitons d'avoir obtenu de la courtoisie de la Chambre que le débat fût remis à lundi et qu'il se poursuive en toute liberté. Nous avions pris nos précautions contre toute surprise et contre toute violence. Nous n'avons aucune pensée d'obstruction, mais nous avons, pour le pays, la passion de la vérité et de la clarté.

JEAN JAURES.

LA SÉANCE

Le débat sur l'emprunt de 1 milliard 300 millions a rempli la journée d'hier, de neuf heures du matin à sept heures du soir.

Quatre orateurs ont parlé, le matin, sans compter M. SOUSMAL, aux yeux duquel l'insurrection, en France, du régime patriarcal, à condition qu'elle fût précédée d'un petit emprunt de 2 milliards, préserverait à jamais la patrie des affres du déficit.

Ces quatre orateurs du matin, ce sont : MM. Bouctot, Augagneur, Maître et André Lefèvre.

Les harangues de M. Bouctot, ainsi que celles de M. Maître, n'ont d'intérêt que pour les électeurs de ces distingués parlementaires. M. Bouctot est partisan (qu'on se le dise) de ne point lier la taxe à l'emprunt ; il veut porter ce dernier à 1 milliard 500 millions, et quand à la formule d'immunité, celle de la commission a toutes ses sympathies.

M. Augagneur s'en prend aux dépenses de guerre.

Mais écoutons M. Augagneur. Son éloquence est, comme à l'ordinaire, agressive et brutale ; elle va droit à l'adversaire et ne se paye pas de sentiment. Pour lui, la cause du déficit actuel est dans la politique de guerre et de conquête ; le remède au déficit est dans la restriction des dépenses militaires.

Il y a des emprunts nécessaires, dit-il en commençant ; ce sont deux destinés aux grands travaux publics ; il y a des emprunts nécessaires ; ce sont ceux destinés à réparer quelque désastre national ou à payer des armements extraordinaires ; il y a enfin des emprunts qu'il faut éviter à tout prix : ce sont ceux qui ne tendent qu'à parer momentanément au déficit budgétaire. Pour 400 millions, tout au moins, c'est le cas de l'emprunt du ministère Barthou.

A qui incombe la responsabilité du déficit actuel ? Serait-ce aux lois sociales ? Plaisanterie ! Pour une augmentation de dépenses de 635 millions, les dépenses sociales ne se sont accrues, cette année, de 40 pauciers millions. Serait-ce à l'Ouest-Etat ? Mais l'Ouest-Etat, en 1911, ne coûta pas au pays un sou de plus qu'en 1913.

La cause du déficit est dans l'accroissement des dépenses militaires. Passant condamnation sur la tranche de l'emprunt (900 millions) qui servira, sans d'ailleurs y suffire, à couvrir les dépenses militaires non remboursables, M. Augagneur s'en prend au procédé qui consiste à emprunter 400 millions (la seconde tranche de l'emprunt de M. Dumont) pour en alimenter le budget de l'année.

C'est un procédé misérable et qui ne vaut que pour un an. L'année prochaine, le déficit subsistant, tout sera à recommencer. Et, comme le déficit avoué est de 800 millions, nous sommes acculés, après les élections, à la fatalité d'un nouvel appel au crédit.

M. Augagneur. — Pour moi, je ne connais qu'un moyen de sortir de la situation actuelle : les économies portant sur les causes du déficit actuel, c'est-à-dire les dépenses militaires. (Applaudissements à l'extrême gauchère.)

Et, comme l'orateur incrimine l'expédition marocaine, un obscur député du centre demande : « Qui donc nous a menés au Maroc ? »

C'est M. Caillaux, s'écrie-t-on à droite. Alors, M. Caillaux, à son banc : Aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui, non seulement je ne fuirai pas, mais je revendique hautement devant le pays et devant l'histoire les responsabilités que j'ai prises. (Très bien ! très bien !) Pour m'expliquer sur la question marocaine, qui



M. NOULENS

Rapporteur-général de la Commission du budget

n'a pas les rapports que l'on croit avec la question politique qui vient d'être posée, je demande la parole. (Très bien ! très bien !)

Avant de quitter la tribune, M. Augagneur lit à la Chambre amusée une ancienne profession de foi du candidat Dumont. Le candidat Dumont y célèbre avec émotion les bienfaits présents de la loi de deux ans et les bienfaits futurs d'une politique extérieure de détente et d'arbitrage.

Si le gouvernement, conclut-il, avait suivi la politique préconisée par M. Dumont, nous n'en serions pas où nous sommes !

Passons sur la réponse du ministre des finances : ce sont les armements allemands qui... On connaît l'antienne !

Les provocations de M. Lefèvre

M. ANDRÉ LEFÈVRE n'a fait, dans cette matinée, que commencer son discours. Singulier personnage que cet ancien socialiste devenu le porte-parole de l'état-major réactionnaire et clérical ! Bien entendu, il videra les treize cents millions, avec l'unique regret de n'en pas voter davantage. Ceci dit, M. Lefèvre se met à rechercher les causes de la situation actuelle, et ce sera pour ce redresseur de torts l'occasion d'avoir, une fois de plus, raison contre tout le monde.

Ce sont, dit-il, des fautes accumulées qui nous ont conduits où nous sommes. Les économies budgétaires se sont toujours faites au détriment de notre matériel de guerre et voilà pourquoi, à l'heure actuelle, nous sommes dans la nécessité de dépenser d'un coup treize cents millions pour rattraper l'Allemagne.

Il faut entendre M. Lefèvre, néophyte du militarisme, vanter les techniciens de l'état-major, qui, incompétents, sans argent, ont pourtant accompli des miracles.

M. Lefèvre. — Non, il n'y a pas une armée au monde qui ait mieux réussi à faire si belle figure avec si peu d'argent. (Vifs applaudissements.)

M. Lefèvre ne veut pas qu'on accuse le Maroc d'avoir creusé le gouffre financier. Il refait à grands traits l'histoire des dix dernières années, et, parlant d'Algésiras, détermine un violent incident.

Pourquoi, en 1905, au lieu de sortir le sabre du fourreau, avons-nous été à Algésiras ?

M. Lefèvre. — Parce que nous n'étions pas alors en état d'appuyer sur une force suffisante nos actions diplomatiques, parce qu'en 1904, il faut bien le dire et on peut bien le